

Ordre du jour

Le conseil municipal se réunira en séance ordinaire en salle du Conseil (Salle des fêtes Jules Mousseron), sous la présidence de Marc BURY, Maire, **le vendredi 30 juin à 18 h 30** afin de procéder à la désignation du collège électoral en vue de l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.